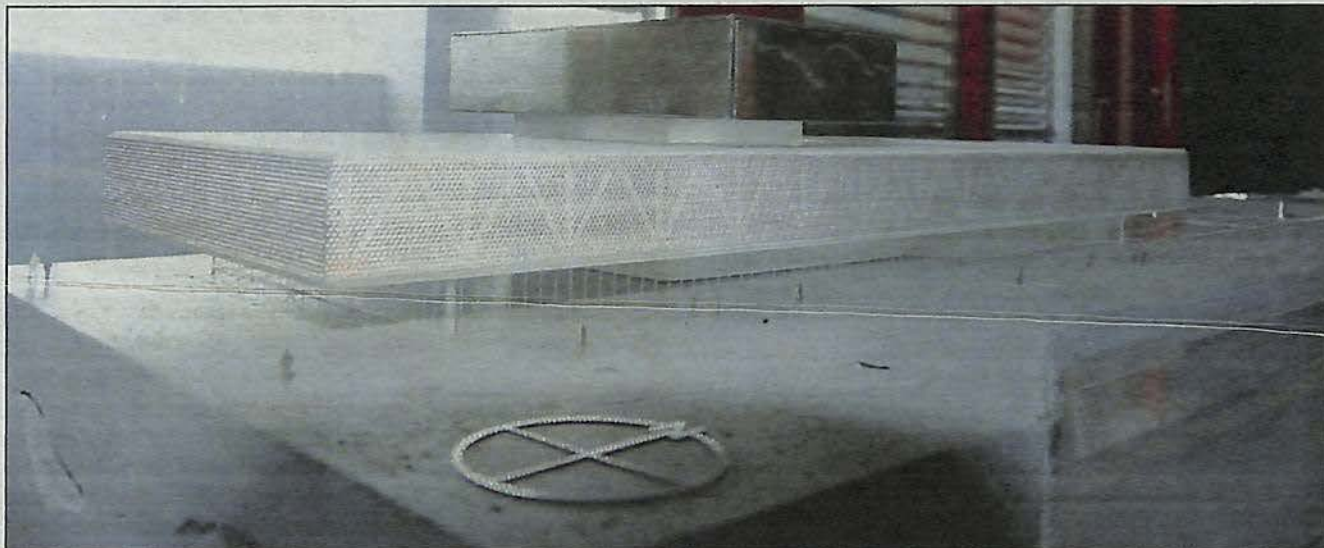


# Le « casino de la rade » espère ouvrir en 2013

**PARC DE LA NAVALE** La délégation de service public a été confiée au groupe Joa. Salle de spectacle et restaurants au bord de l'eau, le projet est estimé à 20 M€



Un bâtiment moderne, rectangulaire, posé au bord de l'eau : voici la première maquette du futur casino de la rade à La Seyne. (Photo O. M.)

Joagroupe va construire le futur « casino de la rade ». Les élus seynoïses voteront ce matin en conseil municipal (voir ci-contre) la délibération confiant la délégation de service public au troisième casino notier en France (derrière Partouche et Barrière). Salle de spectacle de 700 places, deux restaurants, bars, espace de jeu en extérieur pour les fumeurs, parking... Le projet est estimé à environ 20 M€. L'établissement de jeu sera construit en lieu et place du projet de pôle théâtral sur le site des anciens chantiers, au bord de l'eau. La municipalité, qui mise beaucoup sur

ce casino, espère une ouverture pour 2013. À quelques mois des élections municipales.

## Le casino sur un bateau

Trois groupes avaient répondu à l'appel d'offres lancé par la ville. Vikings Casinos, choisi pour construire celui de Sanary, s'est vite retiré de la course.

Le groupe Financière Royal Resort s'est déplacé à La Seyne, mais n'a finalement pas déposé de dossier. Joagroupe, délégataire du précédent projet de casino de Sanary et depuis en contentieux avec la ville rem-

porte donc le « gros lot ». « Joagroupe est très motivé pour construire le casino à La Seyne, ils veulent prendre de vitesse le projet de Sanary. Ils souhaitent même monter, pendant le chantier, un casino de 1 000 m<sup>2</sup> sur un bateau qui sera accosté à la grande forme », affirme une source anonyme proche du dossier. Le projet pourrait être lancé dès que Joagroupe obtiendra l'autorisation par le ministère de l'Intérieur d'exploiter des machines à sous. Objectif : lancer l'activité et capter la clientèle avant même la livraison du bâtiment.

## « Un second porte-avions »

Si le casino n'existe pour l'heure seulement qu'en maquette, il a déjà hérité d'un surnom : le deuxième porte-avions de la rade, avec sa forme rectangulaire, son long « ponton » blanc et son « îlot » couleur métallique, dressé comme une tour de contrôle. Pour la commune, très endettée, le casino doit représenter une bouée de secours avec une rentrée financière annuelle estimée entre 2,5 et 2,8 millions d'euros.

OLIVIER MARINO  
omarino@varmatin.com

## Les élus PCF divisés sur la question ?

Le projet de casino, sur le site des anciens chantiers navals, fait quelque peu grincer des dents dans le camp des communistes. Les élus PCF avaient pourtant tous voté <sup>(1)</sup> pour le principe de délégation de service public afin de confier la gestion du casino à une société privée, le 5 décembre 2008. Philippe Mignoni, adjoint à l'économie, avait même déclaré qu'il allait être « le communiste le plus libéral de ce pays », en défendant ce projet.

Mais, à la veille de l'attribution du marché à la société Joa, quelques voix s'élèvent. Christine Samperé et Christian Barlo soutiennent un tract diffusé par la section locale du PCF et qui demande : « dans une ville où 4 Seynois sur 10 paient l'impôt sur le revenu, un casino est-il la priorité ? ». Le tract dénonce clairement le choix du maire : « (...) La municipalité doit-elle mettre en œuvre un projet qui n'a rien de progressiste et sera saluée par Hubert Falco et Arthur Paecht ? Cette réalisation aura certainement le même impact sur la population que le bétonnage de la ville par l'ancienne municipalité (...) ».

La section locale du PCF demande en outre un « moratoire ». « Le maire et son équipe ne doivent pas avoir peur d'un avis sur le sujet donné par la population, à travers l'organisation d'un référendum d'initiative communale », est-il encore écrit dans le tract.

Certains élus communistes vont-ils se désolidariser de la majorité lors du vote pour désigner le délégataire ? Réponse ce matin au conseil municipal.

M. V.

1. Deux élus de l'opposition s'étaient abstenus : Najet Benzhora et Fathi Bousbih.